

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS

Paraissant à SION les MARDI, JEUDI et SAMEDI

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION: IMPRIMERIE GESSLER, SION - Téléphone N° 46

ABONNEMENT:

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse	8.-	4.60	2.50
Etranger (envoi par N°)	24.-	13.-	7.50
(env. 3 N° de la semaine)	19.-	11.-	6.50
Bulletin officiel	4.50	2.25	1.20

Cpte de Chèques postaux N° 11 c 84.

ANNONCES:

	Canton Suisse Etranger		
La ligne ou son espace	0.20	0.25	0.30
Réclame	0.50	0.50	0.60

S'adresser à PUBLICITAS, S. A., de Publicité ou au bureau du Journal.

Offres et demandes d'emplois

Monteur de chauffage
connaissant l'installation sanitaire, grande expérience, cherche emploi.
S'adresser au bureau du journal.

On demande

une jeune fille sérieuse et active, sachant faire la cuisine, pour un ménage soigné.
S'adresser au bureau du journal.

Instituteur

retraité, connaissant travail bureau, cherche occupation.
Offres sous P. 377 S., Publicitas, Sion.

Voyageur

bien introduit auprès des Garages, mécaniciens, pouvant se charger du placement, comme complément, d'une nouvelle marque d'

HUILE POUR AUTOMOBILES
d'une qualité supérieure, peut s'adresser sous No 301 B à Publicitas BULLE.

On demande pour début de mars,

Jeune fille

cath. de 15 à 17 ans, ayant terminé l'école, pour s'occuper de 2 enfants et aider au ménage. Vie de famille et bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Offres à M. Aug. Büchi, boulangerie z. Adler, Tägerig, (Argovie).

Maison de Denrées alimentaires cherche

Voyageur

très introduit auprès de la clientèle particulière, et désirant s'adjoindre ces articles. Offres sous Case Mont-Blanc 1293, GENEVE.

On demande

une fille sérieuse, de 15-25 ans pr. servir 3 personnes, s'occuper principalement du ménage et du linge. Nourrie, logée, blanchie, 80-120 fr. fr. par mois.
S'adresser au bureau du journal

Cuisinière

de confiance, 21 à 50 ans, de mandée pour Paris, dans famille sérieuse de trois personnes.
S'adresser au bureau du journal

On cherche

A louer
pour date à convenir, un joli appartement, confort moderne, 4 à 5 pièces, pour jeune ménage soigné.
S'adresser à l'Hôtel de la Poste, Sion.

A LOUER
rue de Lausanne, jolie chambre meublée, pour Monsieur sérieux.
S'adresser au bureau du journal

A louer
pour le 1er mars

Appartement
de 4 pièces, sous P. 691 S. Publicitas, Sion.

Boucherie à louer
A louer de suite dans localité importante du centre, une boucherie, confort moderne, attendant un appartement de deux pièces et cuisine. Pour tous renseignements, s'adresser au bureau du journal.

A louer
Magasin rue des Portes-Neuves S'adresser à M. Pini, à Sion

COURONNES MORTUAIRES

Immense choix - Prix très avantageux
SCURS CRESCENTINO
Rue de Lausanne - SION
ANCIEN MAGASIN Mile PIGNAT

Oranges Zestees

pour confitures
à vendre à la

DISTILLERIE VALAISANNE S. A.
Avenue de la Gare - Sion

Nombre de personnes meurent.

d'une attaque d'apoplexie dont la cause provient souvent d'une nourriture malsaine. Buvez régulièrement avec votre famille du café de malt Kathreines-Kneipp et vos malaises disparaîtront.



WIDMANN FRÈRES

ci-devant F. Widmann & Cie
Fabrique de Meubles - Sion
Salles à manger, chambres à coucher, salons
tapis, rideaux, literie complète, etc., etc.

Avant de faire vos achats demandez nos nouveaux prix

Grande

Baisse

Pistolets 6 mm., depuis fr. 1.90
Revolvers à 6 coups, fr. 9.50.
Floberts long. 6 mm. fr. 12.-
Carabine précision, fr. 18.-, à air 4 1/2 mm. fr. 8.50. Pistolet autom. syst. Browning 6/35, fr. 29.- Fusi. chasse, 1 coup fr. 28.-, 2 coups, fr. 48.- Appareil à tuer le bétail, fr. 17.- Munitions et réparations. Catalogue 1925 gratis.
Ls. ISCHY-SAVARY, Payerne

Loterie de l'aérodrome à Interlaken

2^{me} tirage: 28 Février
irrévocable et sans renvoi possible.

Agence Centrale à Berne, Passage de Werdt, 154

Boucherie Roup

Rue de Carouge 36
Téléphone Stand 20,59
— GENEVE —
expédition

bouilli, de 2,30 à 2,40 le kg.
rôti, de 2,70 à 2,80
graisse rognon 1,50.

Pour saler:
Quartier derrière, depuis 2,60
Quartier devant, depuis 2,40
— Service rapide —

BOUCHERIE CHEVALINE MODERNE

1. Mercerie Lausanne
Bouilli, avec os, le kg. Fr. 1.50
Rôti Ire, sans os 2.70
Saucisses, saucissons 2.50
Salamis 3.50
Salamettis, la douz. 2.-
Viande fumée, le kg. 2.50
Viande désossée pr. charcuterie de particuliers, hâchée ou non, le kg. 1.90
F. Courvoisier.

Bouilli, avec os, le kg. fr. 1.80
Rôti, sans os » 2.80
Viande fumée, s. os » 2.60
Saucisses et saucissons 2.80
Salamis » 3.80
Viande désossée pr. charcuterie de particuliers, 2.10
Demi-port payé - Expéditions
Boucherie Chevaline Centrale
Louve 7, Lausanne, H. Verrey

Université de Bâle

Vient de paraître le programme des cours pour le semestre d'été 1925. Il sera expédié sur demande contre envoi de 70 cts. en timbres) par le secrétariat, Rheinsprung 11.

Afin de permettre aux étudiants romands d'approfondir leur connaissance de la langue et de la littérature allemande, tout en poursuivant leurs études spéciales on a organisé des **COURS SPÉCIAUX de LANGUE et de LITTÉRATURE ALLEMANDES** qui seront donnés en allemand par Messieurs les professeurs HOFFMANN, ZINKERNAGEL, ALTWEGG et STEINER.

Viticulteurs

Pour combattre efficacement la COCHYLIS, l'EUDEMIS, le MILDIOU, l'OIDIUM, employez la

CUPROSULFUREUSE ARSENICALE SEBASTIAN
la CUPROSULFUREUSE ORDINAIRE, le SOUFROL INSECTICID

Dépôtaires: SION: Magasin Duc, Grand-Pont; PONT-DE-LA-MORGE: E. Roch, négt.; CONTHEY-PLAN: Sté. de Consommation; ARDON: Gaillard-Mugnier; ROUMAZ: Héritier J., négt. CHANDOLIN: Dubuis, négt.; GRIMISUAT: Mabillard Frères, ngt. AYENT: Riand Jean, négt.; OLLON: Barras, négt.; LENS: Consommation l'Union; CHERMIGNON: Isaïe Duc, négt.

On demande des dépositaires sérieux. Pour tous renseignements s'adresser Mme Francey, dépôt général pour le Valais, Maison Kohler, SION.

Charcuterie „Aux Gourmets“ Comestibles

Avenue de la Gare - SION - Téléph. 366

Beurre de cuisine à Fr. 4.85 le kg.

„ „ supérieur 5.25 „

„ table centrifuge extra 5.50 „

On vend d'occasion plusieurs vitrines pour magasins.

CRESCENTINO FRERES.

Le Lysoform détruit toute odeur fétide grâce à ses qualités désinfectantes et bactéricides. Il ne tache pas, n'est ni toxique, ni caustique, mais d'une odeur et d'un emploi agréables. Exigez notre marque:

Flacons à 1 fr. et 2 fr., savon toilette 1,25 dans toutes Pharmacies et Drogueries.

Gros: Sté suisse d'Antiseptie, Lysoform, Lausanne.

Le nom „Poutz-Gorge“

vous dit qu'il s'agit d'un remède radical contre la toux. Exigez la marque véritable.

Seuls fabricants:
KLAMETH & Co., Berne

Institutrice reçoit au printemps quelques jeunes filles en

PENSION

pour apprendre l'allemand, anglais, piano, ménage, coupe et couture. Belle propriété, 20 min. de tram de la gare de Zurich, Prix frs. 140.- par mois. Prosp. et référ., s'adresser à Pensionnat Ines, Seebach, près Zurich.



„La conversation“ entre deux ménagères

sur le chauffage économique avec croquis humoristiques. Demandez cette brochure à votre fournisseur de combustibles, qui vous la donnera gratuitement.

ARBRES FRUITIERS

de choix, en tous genres, et d'ornement
Rosiers, plantes vivaces, etc.

Pépinières BOCCARD Frères

POMMIER - Petit-Saconnex - GENEVE
ENTREPRISES de Parcs, Jardins, Tennis
Téléph. MONT-BLANC 36.15. Catalogue franco

Ce qu'il faut savoir!

C'est que les substances aromatiques sont aussi nécessaires que les substances nutritives, pour une alimentation complète. L'Arôme Maggi exerce une influence particulièrement heureuse sur la sécrétion des sucs digestifs, et cela sans qu'aucune réaction défavorable soit jamais à craindre.

En flacons avec le nom MAGGI et étiquettes jaunes et rouges.

Voiturettes et Voitures

„AMILCAR“

Endurantes Rapides Economiques

Modèles 6, 8 et 10 CV
Types « TOURISTE » et « SPORT »
2, 3 et 4 places

Nouvelles carrosseries extrêmement confortables

AMILCAR a fait ses preuves en Suisse

C'est, dans sa catégorie, la voiture la plus appréciée des connaisseurs

Agence pour VAUD, FRIBOURG et VALAIS
MAISON JAN, Terreaux 10
LAUSANNE

Le lait est trop cher

pour servir à l'élevage des veaux et porcelets. Les éleveurs économiques remplacent le lait par les



Economie 70%

Envoi par caissettes de 5 kg., franco poste partout, à Fr. 4.- la caissette; par 4 caissettes au moins, franco gare, à Fr. 3,60 la caissette.

En vente dans tous nos dépôts ou à la Fabrique

COMPRIMÉS LACTUS, SION

Deux choses

sont nécessaires pour régénérer la chevelure perdue. Une boîte de

Sève Capillaire „NORMA“

qui coûte fr. 4,20 et un régime spécial de vie, pendant 4 mois. Succès garanti. S'adresser à

NORMA, case postale, BELLINZONA.

DUBIED Machines à tricoter

pour travail à domicile
Fabrication suisse de première qualité
Apprentissage gratuit à votre domicile
Renseignements et démonstration par notre représentant
Mme L. RAUSIS RHO NESAND BRIGUE

L'ESSENCE DE CAFÉ

est la PRÉFÉRÉE
H. PIQUET Renens

Vous apprendrez l'allemand

tout en vous préparant pour le commerce, l'administration, la banque, les postes, hôtels, langues étrangères ou cours supérieurs. (Cours de diplôme). Demandez le prospectus.

ECOLE DE COMMERCE GADEMANN, ZURICH.

La Charcuterie G. Burnier

Place Palud 5 LAUSANNE
expédition des pores du pays abattus
de 1re qualité à fr. 2,80 le kg.

Le bilan de la France

L'idée de montrer sous la forme d'un « bilan », comparable à celui que dressent chaque année les entreprises privées, quelle est la situation financière réelle du pays, est née en France dans les années qui ont suivi la paix et elle a fini par s'imposer au Gouvernement. On peut y voir, en même temps qu'un procédé d'exposition qui frappe, un véritable programme politique: cela implique la volonté très nette de gérer la France comme une affaire, c'est-à-dire dans un esprit réaliste. Le monde des affaires ne peut que bien accueillir une semblable manifestation.

L'« Inventaire de la situation financière de la France », présenté par M. Clémentel, ministre des finances français, commence d'abord par marquer les difficultés de la tâche. Le Ministre ne se dissimule pas l'impossibilité d'assimiler tout à fait à une maison de commerce un Etat moderne, car certains éléments de l'actif ne sont pas réalisables et sont, pour cette raison, difficiles à évaluer. Toutefois, à condition de ne pas servir les chutes de trop près, on peut puiser dans la notion de bilan certaines suggestions qui permettent de renouveler l'appréciation que l'on fait d'ordinaire de la situation financière.

Le Ministre examine ensuite longuement et avec clarté les différents éléments du passif et de l'actif de l'Etat français. On trouvera dans les pages qui s'y rapportent, une mine de renseignements commodément rassemblés où l'on ira longtemps puiser dans l'avenir toutes les fois que l'on voudra se documenter sur la composition, l'origine et le montant de la dette publique, des engagements divers de l'Etat (reconstruction, chemins de fer, postes, télégraphes et téléphones), ou bien sur l'organisation ou le rendement des impôts, sur le domaine de l'Etat, sur la créance qu'il a sur l'Allemagne et toutes les étapes de sa constitution, sur ses créances, sur les autres Etats étrangers, enfin sur la situation économique. Deux points sont à retenir dans ce long travail, parce qu'ils posent des questions de méthode et veulent être bien compris pour permettre d'apprécier sainement l'ouvrage. Le premier c'est la manière dont on a fait entrer dans l'actif et dans le passif les impôts, les dépenses civiles et militaires. Ces revenus et les charges, essentiellement annuels, se prétaient mal au procédé d'exposition d'un bilan. On a eu l'idée de les capitaliser et de faire figurer ce capital à leur place dans l'exposé. Le second point, plus grave parce qu'il a donné lieu à des interprétations fâcheuses, est celui des dettes interalliées. Le Ministre les fait figurer dans le passif « pour mémoire », c'est-à-dire sans leur affecter de chiffre, semblant insinuer par là que la France les compte pour rien. Or, « telle n'est pas son intention. Jamais il n'a considéré que la France pouvait renier sa dette ». Mais il était impossible, en l'absence d'une convention réglant les dettes interalliées, d'attribuer à ce poste une valeur qui ne fût pas discutable. Faisant œuvre de réaliste, le Ministre a voulu éliminer de son œuvre toute cause de flottement et d'erreur. D'ailleurs les dettes des autres Etats vis-à-vis de la France sont traitées de même, à l'exception de la dette allemande qui a été déterminée par le plan Dawes. Le Ministre s'est expliqué sur ces points très franchement dans ce sens, dès qu'il s'est aperçu que sa manière d'agir avait été interprétée de façon erronée.

Le résultat de l'inventaire est favorable à la France. L'actif de l'Etat français est très nettement supérieur au passif, malgré l'indétermination de certains postes: l'actif vaut en effet 796,830 millions de francs, et le passif 660,320 millions de francs. La dette extérieure politique, qui est comptée pour mémoire, ne dépassera certainement pas l'écart qui existe entre ces deux chiffres et quand elle le dépasserait, les créances sur les pays étrangers et certaines parties du domaine non susceptibles d'évaluation précise, suffiraient largement à la contrebalancer. Nous pouvons donc admettre que le bilan de l'Etat français se solda par un excédent. D'où vient donc alors la situation difficile des finances? Elle vient d'une crise de Trésorerie.

L'actif est en effet constitué surtout par des immobilisations dont la réalisation ne peut être pratiquement effectuée, par des rentes perpétuelles dont le remboursement ne saurait être envisagé (le capital correspondant aux impôts), par des créances dont l'amortissement est échelonné sur une longue période. Les créances exigibles à court terme se réduisent à une somme d'environ 4 milliards. Au contraire, dans le passif, on trouve des créances importantes exigibles à court terme ou soumises à des renouvellements fréquents. L'origine du mal dont souffre le Trésor réside dans un défaut de synchronisme entre les échéances respectives des créances et des dettes de la France. C'est pourquoi elle a dû faire appel au crédit. Mais on ne peut indéfiniment recourir à ce moyen, c'est ce que la France a compris lors de la crise du change du début de 1924. Elle s'est donc résolue à un gros effort fiscal. Le budget de 1925, désormais unifié, est en équilibre. L'emprunt ne sera plus utilisé que pour liquider l'arriéré, pour consolider la dette flottante et pour achever la reconstitution. Au seuil de 1925, la France apparaît décidée à établir un ordre strict dans ses finances, à éviter l'inflation, et à réduire le plus tôt qu'elle le pourra la charge écrasante de sa dette publique. La tâche est rude. Elle requiert toute la confiance des citoyens et toute la bienveillance de l'étranger. Mais le gouvernement français estime qu'elle n'est pas au-dessus des forces du pays.

SUISSE

UN CONSEILLER D'ETAT SUR LA SELLETTE

L'inspecteur de l'Orphelinat bourgeois de Bâle publie le communiqué suivant relatif à l'affaire du Conseiller d'Etat Calini:

« En vertu du résultat de l'enquête que nous avons entreprise, il a été décidé d'ouvrir une instruction pénale contre M. le conseiller d'Etat Calini, conformément au paragraphe 9 de la loi du 14 novembre 1881. »

« La « National Zeitung » écrit ce qui suit au sujet de cette affaire: « Il y a lieu de relever, en ce qui concerne l'information de l'inspecteur, que celui-ci est d'avis qu'il est partie dans cette affaire et que dès lors il ne peut pas procéder lui-même à l'enquête, bien que l'accusation ne soit pas de nature grave. C'est pour cela qu'il ne lui reste pas d'autre moyen de donner l'occasion à l'accusé de se justifier. »

« Les « Basler Nachrichten » tirent comme conclusion de ce communiqué que, selon l'avis de l'inspecteur, il existe un fait de culpabilité. »

« A la dernière heure, on apprend que le conseiller d'Etat Calini a mis son mandat de conseiller d'Etat à la disposition du Comité central du parti radical-démocratique. »

QUATRE POMPIERS ELECTROCUTES

Samedi après-midi, un groupe de pompiers de Aartau-Azmoos, près de Sargans, procédait, dans la mine de fer de Gonzen, sous la surveillance et sur ordre du commandant en second des pompiers, mais sans que le commandant-chef en eût donné l'ordre, ni que la direction de la mine eût été avisée d'avoir à prendre les dispositions nécessaires, à un exercice d'instruction combiné avec le contrôle d'un matériel des incendies récemment reçu. Au cours de l'exercice consacré à l'essai de la nouvelle échelle, celle-ci, par suite d'une fausse manœuvre, se trouva soudain en contact avec une canalisation électrique à haute tension. Quatre des hommes qui participaient à l'exercice furent projetés à terre et tués.

LE FAUX PRINCE INDIEN RECLAMÉ PAR LA BELGIQUE

Le Procureur du Roi de Bruxelles a l'intention de demander à la police tassinnoise l'extradition du faux prince indien Edgar Laplans pour fraude de 8,000 francs au préjudice d'une mine.

PREVOYANCE SOCIALE

Avec effet au 1er janvier 1925, la Maison A. Koelliker & Cie., S. A., fabrique et commerce d'articles dentaires, à Zurich, a conclu avec la « Société suisse d'assurances générales sur la vie humaine, à Zurich » un contrat assurant collectivement auprès de cette Société les employés du siège principal et des succursales ayant au minimum l'âge de 20 ans et comptant 5 années de service dans l'Entreprise.

Le personnel est au bénéfice de prestations en cas d'invalidité et lors de la retraite. Au décès, il est versé un capital aux proches de l'employé. Le montant des rentes et capitaux assurés croît avec les années de service des employés.

Isabelle Kaiser

(Correspondance particulière)

La mort d'Isabelle Kaiser, qui s'est éteinte le 17 février, au milieu d'atroces souffrances, chrétiennement supportées, met en deuil la Suisse toute entière, car ce phénomène littéraire incarnait le génie de nos trois races.

Née en 1866, à Beckenried, d'un père zougais et d'une mère nidwaldoise, Isabelle passa sa jeunesse à Genève où son intelligence extraordinairement précoce reçut l'impression indélébile de la pensée latine.

Ce ne fut que plus tard, à Zoug, où ses parents s'établirent dans la suite, qu'elle s'assimila complètement la langue allemande, tout en continuant à étudier les chefs-d'œuvre de la littérature française, les tragédies de Racine, entre autres, qu'elle savait par cœur.

Après avoir dévoré « La Jérusalem libérée » qui l'initia aux beautés de la langue de Torquato Tasso et ouvrit à son génie poétique des horizons nouveaux, elle débuta, dans les Lettres, dès l'âge de 18 ans, par une « Nouvelle » écrite en français « Malheur aux vaincus » (« Vae victis ») qui lui valut le premier prix, dans un concours littéraire.

Encouragée par ce succès, elle ne cessera plus d'écrire, presque toujours entre deux maladies, (car la souffrance fut la compagne de toute sa vie) tantôt en allemand, tantôt en français, selon — comme elle le dit elle-même — « que l'impression du moment faisait vibrer l'une ou l'autre des deux âmes que je sentais en moi ».

C'est ainsi que parurent, tour à tour, pour ne citer que les principaux ouvrages, « Notre Père qui êtes aux cieux », « Vive le Roi! », « Vater unser », « Cœur de femme » (son premier amour), « Seine Majestät! », « L'Éclair dans la voile », « Der wandernde See », « La Vierge du lac », « Mein Herz », « Marcienne de Flue », ou l'ascension d'une âme qui n'est autre que celle de l'auteur elle-même s'élevant, peu à peu, la bonne souffrance et la grâce aidant, des bas-fonds de la « libre pensée » jusqu'aux sommets lumineux de la foi ancestrale.

C'est en 1918, dans le village natal de sa mère, à Beckenried, où elle vivait retirée dans son « Ermitage » construit au bord du lac des IV-Cantons, que nous eûmes la bonne fortune d'approcher cette femme extraordinaire qui, ayant lu les essais poétiques de l'auteur de « Terre valaisanne » y avait dé-

couvert, nous disait-elle, « une âme apparentée à la sienne ». Nous n'oublierons jamais l'impression que fit sur nous l'apparition de cet être tellement « pénétré du feu sacré » qu'il nous semblait apercevoir le rayonnement de l'âme à travers l'enveloppe fragile et diaphane de son corps.

« Per aspra ad astra »: telle fut la vie d'Isabelle Kaiser. La souffrance, en épurant son âme la prépara à la vision de la Beauté et de la Bonté infinies. Contrairement à Charles Spitteler qui, fidèle jusque dans la mort, à « l'idéal païen chanté dans ses œuvres poétiques, a voulu lui donner la « consécration du four crématoire », Isabelle Kaiser, morte en chrétienne, repose au cimetière de Beckenried, en vieille terre nidwaldoise, à l'ombre de la Croix, symbole d'Espérance et gage de Résurrection. D. S.

Canton du Valais

GRONE — M. Jean-Joseph Torrent

On nous écrit:

Dimanche, le 22 courant, toute la population de Grône, ainsi que des parents et amis venus des environs, accompagnaient à sa dernière demeure M. l'ancien juge Jean-Joseph Torrent, décédé après une longue maladie chrétiennement supportée, survenue des suites d'un accident en 1922.

Le défunt était âgé de 66 ans et avait rempli pendant une quarantaine d'années consécutives les fonctions de juge de la commune.

La nombreuse participation à ses funérailles prouve l'estime qu'on avait pour cet excellent magistrat et ce fervent catholique.

Nous présentons à sa famille cruellement éprouvée nos sincères condoléances. — M.

ACCIDENT MORTEL

M. Léon Bussien, 66 ans, dévalait, samedi matin, du bois dans la forêt, au-dessus de Miex, village dominant Vouvy, et qui a été si souvent éprouvé par des éboulements de rochers tombant de la montagne. Vers 11 heures, un bloc, détaché de la hauteur par le dégel, l'atteignit aux reins et lui frisa la colonne vertébrale. Il tomba et pendant plusieurs heures resta sur le sol, sans secours, horriblement blessé. On se mit à sa recherche et on le trouva dans un état pitoyable, souffrant cruellement; avec d'infinies précautions, on le ramena à Miex. Ses blessures sont si graves qu'on conserve peu d'espoir de le voir s'en tirer. Léon Bussien est père de famille, mais ses enfants sont élevés.

CARNAVAL VALAISAN

Les Valaisans de Genève ont joyeusement fêté le Carnaval à la salle de la rue du Môle, sous les auspices du Cercle des Treize-Etoiles. Un bal en costumes valaisans se prolongea gaiement jusqu'au matin, aux sons de l'orchestre Hackbrett, qui fut très apprécié.

On a beaucoup goûté la grâce des Valaisannes dans leurs agrestes robes, et la belle affluence où tous les âges étaient représentés.

UN VALAISAN VICTIME D'UN ACCIDENT A GENEVE

Un Valaisan, M. Benjamin Gaillard, 45 ans, fondeur, traversait la chaussée à l'angle de la rue du Conseil-Général et de la rue de Candolle, à Genève, lorsque survint à une allure folle, deux motocyclistes. L'un d'eux qui avait pris un ami sur le porte-bagages de sa machine, ne réussit pas à éviter le piéton. Celui-ci, heurté avec violence, fut projeté sur le sol, où il resta étendu sans connaissance, tandis que les deux motocyclistes faisaient une chute grave.

LA DEUXIEME ENCHERE DE LA FURKA

Le tribunal fédéral a arrêté les conditions de la deuxième enchère du chemin de fer de la Furka qui aura lieu le 30 mars à 14 heures à Brigue.

L'enchère portera d'une part sur le tronçon actuel Brigue-Gletsch y compris le matériel roulant et les bâtiments des gares mis en adjudication avec les concessions, c'est-à-dire avec l'obligation pour le preneur d'en continuer l'exploitation. D'autre part, le tronçon Gletsch-Dissentis sera mis en adjudication tant que les concessions, c'est-à-dire l'obligation pour l'acquéreur d'achever la ligne et de pourvoir à son exploitation, que sans les concessions, c'est-à-dire avec faculté pour le preneur de démolir les installations commencées et de vendre le matériel.

Toute la ligne d'avis son ensemble sera également mise aux enchères avec obligation pour l'acheteur de l'achever et de l'exploiter.

La mise à prix pour l'adjudication partielle ou en bloc est de 1 million 750 mille frs. L'adjudication ne pourra être prononcée que si ce chiffre est atteint soit par le total des deux offres partielles les plus élevées, soit par l'offre en bloc; elle sera en faveur des offres partielles maximums si leur total dépasse le montant de l'offre en bloc, à défaut de quoi c'est cette dernière qui serait agréée.

Dans le cas où les offres maximums qui seront faites se trouveraient inférieures à la mise à prix, il appartiendrait au Tribunal fédéral de décider ultérieurement si l'une des offres maximums doit être acceptée, et éventuellement laquelle. Enfin, pour que l'adjudication puisse être prononcée immédiatement, il faudra que le ou les enchérisseurs plus offrants versent séance tenante un acompte de 500,000 en espèces.

COURS DE SKI DU REGT. 6

Le cours de ski du Rég. inf. de mont. 6, sous le commandement du lieutenant-colonel O. Schmidt a débuté vendredi, le 20 courant, sous les meilleures auspices. Malheureusement la saison avancée n'a pas permis la forte participation dont on avait droit d'attendre toutes les personnalités qui se sont dévouées pour la construction de la « Mazze ».

La jolie cabane alpine abrite donc le pre-

mier cours de ski du Rég. 6 dans ses propres locaux.

Le temps est superbe, la neige excellente et la vue splendide.

De l'avis de tous, la cabane alpestre est située dans un admirable endroit bien propice à la pratique du ski que chacun voudrait voir se développer en Valais.

Les premiers jours du cours de ski sont destinés à mettre en forme les hommes qui n'ont guère pu pratiquer, faute de neige; les derniers jours seront par contre consacrés à des courses dans les environs de la cabane alpestre.

Il est donc à souhaiter que le cours militaire de ski du Rég. 6 soit d'année en année plus fréquent, ceci pour le plus grand bien de la jeunesse de notre cher canton.

Le sport du ski est, en effet, un sport qui s'adapte admirablement à nos conditions de vie et qui peut rendre d'éminents services à chacun dans la vie civile.

Les jouissances physiques et morales que ce sport procure à ses fervents sont une large compensation aux efforts accomplis, nous ne pouvons donc qu'encourager la jeunesse à s'y adonner avec ardeur. — J. P.

COURS CENTRAUX D'ARBORICULTURE

Le Département de l'Intérieur organise comme d'habitude, des cours centraux d'arboriculture qui auront lieu à l'Ecole d'agriculture de Château-neuf et éventuellement dans d'autres localités suivant le nombre des inscriptions.

Les élèves qui désirent suivre le cours de première année devront s'inscrire, en indiquant leur âge, au Service cantonal de l'Agriculture, à Sion, pour le 27 février au plus tard.

L'âge minimum requis est de 16 ans révolus. La durée du cours est de 5 à 6 jours.

Les élèves réguliers recevront une indemnité journalière, sous forme de diner gratuit à l'Ecole d'Agriculture, plus le remboursement du prix du billet de chemin de fer.

(Communiqué)

GRUPE D'USINES BARBERINE ET VERNAYAZ

L'usine de Barberine a produit, dans le dernier trimestre de 1924 environ 3,250,000 kwh d'énergie monophasée pour 2,940,000 kwh pendant le trimestre précédent. De ces 3,250,000 kwh. d'énergie monophasée, 3,100,000 kwh. ont été consommés par la traction électrique. Les travaux de bétonnage du barrage ont été suspendus au commencement d'octobre. Il a été coulé jusqu'à ce moment-là environ 100,000 m3 de béton sur un volume total prévu de 208,000 m3.

Grâce au temps favorable les travaux de construction de la galerie d'amenée de la plateforme de la conduite forcée et des fondements du bâtiment des machines de l'usine de Vernayaz, ont pu être poursuivis sans interruption. En fait de travaux importants pendant le dernier trimestre de 1924, il a été adjugé la conduite forcée du point fixe 5 à la distribution, à la maison S. A. Sulzer, à Winterthur, pour la somme de frs. 2,217,822.

La conduite forcée entre les points fixes 1 et 5 a été confiée à la société S. S. des Chaudronneries de Richterswil et aux ateliers de construction mécanique de Vevey pour la somme de Frs. 385,908.—. La prise d'eau et l'acqueduc par-dessus l'Eau-Noire ainsi que la galerie d'amenée entre ces deux ouvrages ont été adjugés à l'entreprise Simonet & Cie et Maillard & Cie, à Finhaut, pour la somme de Frs. 560,503. Le bassin de compensation des Marécottes a été adjugé à l'entreprise Couchepin, Ortelli & Cie., à Salvan, pour la somme de Frs. 690,836.—.

Autour des élections du Conseil d'Etat

L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DU PARTI CONSERVATEUR VALAISAN

Les délégués conservateurs de toutes les communes du canton se sont réunis hier dimanche, à 3 h., à la Maison Populaire, à Sion, aux fins d'établir la liste officielle des candidats au Conseil d'Etat. Environ 240 délégués étaient présents et de nombreux auditeurs. Tous les Conseillers d'Etat en charge sont là, ainsi que les représentants du canton aux Chambres fédérales et toutes les notabilités du parti conservateur.

La séance est ouverte, par M. le Conseiller national Evéquo, président du parti conservateur valaisan, qui souhaite la bienvenue aux participants.

Le bureau est immédiatement constitué. M. le Conseiller aux Etats Dr Raymond Lorétan fonctionne comme vice-président; M. Paul de Rivaz, conseiller communal, comme secrétaire et comme scrutateurs, MM. Cyr. Gard, secrétaire du Grand Conseil et Anton Salzmann, député, de Naters. Puis on procède au contrôle des pouvoirs des délégués; la délégation de Sion est réduite à 6 délégués au lieu de 8 qui étaient présentés, la base étant établie d'après la statistique des élections au Conseil national.

L'ordre du jour comportait:

1. Discussion sur le principe de l'octroi d'un siège au Conseil d'Etat à la minorité libérale;
2. Désignation de la région à laquelle ce siège serait attribué;
3. Désignation des candidats;
4. Renouvellement du Comité cantonal conservateur. (Cet objet n'a pu être abordé, vu l'heure avancée).

Le président donne lecture de la correspondance échangée entre le parti libéral et le parti conservateur au sujet de la revendication d'un siège par la minorité.

L'assemblée se rallie sans opposition à la proposition de principe du comité cantonal accordant un siège à la minorité.

Reste à fixer la région qui fournira le siège à la minorité. Cette question donne lieu à un long duel oratoire où M. l'avocat Coquoz, de Martigny, rompt la première lance. Après avoir proclamé que M. le Conseiller d'Etat Troillet est le candidat constitutionnel du Bas-Valais, le pétulant orateur fait le procès du Conseil d'Etat: il manque d'homogénéité, d'union, il y règne une déplorable incompatibilité d'humeur, et, aussi paradoxal qu'éloquent, fait l'éloge des membres du Haut pouvoir exécutif, mais réclame les changements qui, dit-il, sont demandés par l'opinion publique. Et en habile tacticien politique, il fait remarquer que si la minorité réclame un siège dans le Centre, son siège du Bas-Valais devient vacant, et dans ce cas, le réclame pour un second candidat du parti conservateur du Bas. M. Coquoz, à su très adroitement présenter les desiderata du groupe dont il s'est fait l'interprète, le porte-voix. Enfin, comme dernier coup d'estoc, le bouillant écrivain fait l'éloge de M. Troillet, jeune avocat qui, appelé au Gouvernement, y fait preuve d'esprit d'initiative, de talent, et d'une conscience de ses responsabilités; c'est un chef à qui on voudrait lier les mains, et pas un dictateur. M. Coquoz fait ressortir que c'est, actuellement, le représentant de la minorité qui gouverne le pays, puisqu'au sein d'un gouvernement conservateur, c'est lui qui fait l'arbitre entre les deux camps. Il désavoue certaine campagne de presse menée contre M. Troillet, dernièrement, où un chansonnier séduisant a exercé sa verve satirique contre l'honorable magistrat, demande que le Centre fasse le beau geste du sacrifice, et termine sa brillante passe d'armes en décochant d'un même coup, de pompeux éloges à M. Kuntschen, et un blâme assez piquant: celui d'avoir dépassé la limite d'âge: Jarnac a fait Ecole.

A une proposition de M. Coquoz de fixer le choix de la région pour le candidat de la minorité, M. Leuzinger propose que l'on choisisse d'abord les candidats conservateurs « que le siège demeure libre dans un district soit dévolu à la minorité. Il préconise le maintien de la représentation du Centre, alléguant, chiffres en mains, que cette situation est logique, au vu de l'effectif des électeurs conservateurs des différentes parties du canton. Il fait constater que dans les 18 charges cantonales dont dispose le parti conservateur, c'est le Centre qui est préterité.

L'orateur exprime enfin qu'il serait l'affront fait au parti conservateur de Sion de voir son candidat évincé, la répercussion dans la région en serait néfaste, et il fait appel à l'union et à la solidarité du parti.

M. le Conseiller d'Etat Troillet appuie la manière de voir du Comité cantonal, en ce sens que dans l'intérêt supérieur du parti, la concession demandée par le parti libéral doit lui être accordée.

M. Maurice Parvez, président de Collombe, dit que le manque d'homogénéité du Conseil d'Etat a fait mauvaise impression dans le canton, des changements s'imposent, il relève les grands services rendus par M. Troillet dans la politique de parti, dans le Bas-Valais.

M. Antoine Tissières, de Martigny, au nom du groupe conservateur du Bas-Valais, réclame un second siège dans cette région, et présente comme second candidat M. Paul de Cocatrix, préfet de Martigny, dont il rappelle l'activité politique.

M. le Conseiller d'Etat Burgener appuie la proposition Leuzinger, en ce qui concerne le choix, en premier lieu, des candidats conservateurs, justifie sa parfaite attitude dans les affaires gouvernementales, reconnaît qu'on n'a pas toujours été d'accord sur les questions économiques, mais que cet accord a toujours été réalisé dans les questions de principe.

M. Cyrille Pitteloud réplique en parlant des dissensions qui existent réellement au Conseil d'Etat, d'incompatibilités d'humeur, qui ne peuvent disparaître qu'avec un nouveau gouvernement. (Il a reproché à M. Burgener de vouloir s'ériger en petit gouverneur dans son diocèse).

M. Métry propose de choisir d'abord trois candidats dont un dans chaque partie du canton soit: Haut, Centre et Bas.

M. Troillet donne des renseignements typiques sur les rapports des membres du Gouvernement entre eux dans les affaires d'Etat: il prononce un véritable réquisitoire contre M. Burgener et dit que son attitude dépendra du vote de ce jour.

M. le Conseiller d'Etat de Chastonay eslime avec beaucoup de raison que ce n'est ni le lieu ni l'heure d'étaler les déboires et malentendus des membres du Gouvernement, c'est un tort d'étaler aux yeux du public toutes les divergences de vue du Conseil d'Etat, de montrer ce manque d'unité jusque devant le Grand Conseil; il est évident que la minorité doit s'incliner devant les décisions de la majorité et non se tenir à l'écart, il souhaite une meilleure entente dans le parti conservateur. L'orateur ne prètera pas la main à une combinaison qui écarterait M. Kuntschen pour faire place à un candidat libéral dans le Centre; lui aussi déclare réserver son attitude future suivant le vote qui interviendra.

M. le juge cantonal Imboden présente pour le Haut-Valais, M. le Conseiller d'Etat Burgener comme candidat officiel, et déclare qu'en cas où le Bas-Valais réclamerait 2 sièges, le Haut en ferait autant.

M. le Conseiller d'Etat Kuntschen retrace son passé au Conseil d'Etat et aux Chambres fédérales; il a consacré tout sa vie au bien du pays, qu'il place au-dessus de tout. Il exprime son amertume de ce que l'on cherche à lui faire céder son siège à un libéral, mais si le sort en décidait ainsi, ses convictions resteraient inviolables. De chaleureux applaudissements soulignent les paroles de l'honorable et sympathique magistrat.

M. le Conseiller d'Etat Troillet dit que lui aussi a acclamé M. Kuntschen, pour qui il a une haute estime, et c'est à son corps défendant qu'il a dû prendre position contre lui, eu égard à l'intérêt supérieur du parti. Une compensation, dit-il, sera donnée à M. Kuntschen en échange de son siège de conseiller d'Etat.

M. Seiler déclare qu'après avoir entendu toutes les discussions, il ne voit pas la nécessité d'apporter des changements au Conseil d'Etat et explique sa manière de voir. Il souligne les grosses répercussions qui auront lieu si le statu-quo n'est pas maintenu. Après quelques réparties, l'assemblée vote à bulletin secret.

Par 117 voix contre 115, il est décidé que le siège réservé à la minorité sera attribué au Centre.

A la suite de ce vote, M. Imboden déclare que puisque le statu-quo n'est pas maintenu, le Haut-Valais réclame deux sièges, et présente comme second candidat M. Oscar Walpen, président de Brigue.

M. le Conseiller d'Etat de Chastoney dit que, ainsi, il y aura forcément compétition entre lui et M. Kuntschen pour faire place au siège de la minorité, et déclare se désister en faveur de M. Kuntschen, il provoquera une entrevue immédiate avec les délégués du district de Sierre pour examiner la situation. Le geste de M. de Chastoney est digne d'admiration, c'est un bel exemple de solidarité qu'on aurait difficilement trouvé ailleurs.

M. le président Evéquoz trouve que M. de Chastoney ne peut pas se désister avant d'avoir obtenu une majorité dans la votation pour les candidats.

M. Leuzinger estime que M. de Chastoney est libre de ses actes et qu'il peut affirmer sa manière de voir comme il l'entend.

M. Evéquoz fait remarquer qu'il n'a pas eu l'intention de donner une leçon à M. de Chastoney, mais est obligé de porter en liste les candidats présents.

Le vote, par bulletin secret, donne les résultats suivants: 4 candidats seront élus sur les 6 présents:

MM. Troillet	166 voix
Kuntschen	130 »
Paul de Cocatrix	129 »
Oscar Walpen	125 »
J. de Chastoney	116 »
J. Burgener	113 »

Sont donc portés sur la liste officielle: MM. Troillet, Kuntschen, de Cocatrix et Walpen.

L'assemblée s'est terminée à 9 heures, par un dernier mot de M. Troillet, qui a remercié les délégués de la confiance qu'ils lui ont donnée, les assurant de tout son dévouement à la chose publique et à la bonne entente du parti conservateur.

Jamais assemblée fut aussi agitée, la lutte aussi ardente, l'opinion publique n'en sera pas très rassurée. Nous devons nous abstenir de tous commentaires, d'autres n'y manquent pas; nous nous bornons donc à constater le succès du Bas-Valais et le déplorable échec de MM. Burgener et de Chastoney, dont le départ serait vivement regretté.

Mais le dernier mot n'est pas dit, le peuple prononcera en dernier ressort.

CHEZ LES LIBÉRAUX

Nous apprenons de bonne source que si, conformément à la demande faite par le parti libéral d'avoir son siège dans le district de Sion, cette demande n'était pas admise par le parti adverse, l'assemblée du parti libéral qui aura lieu à Martigny, mercredi, décidera de refuser toute collaboration aux affaires gouvernementales.

PARTI LIBÉRAL-RADICAL

Assemblée des délégués

Les délégués libéraux-radicaux des communes sont convoqués en assemblée cantonale, à l'Hôtel de Ville de Martigny-Ville, le mercredi 25 février 1925 à 14 h. 15.

Ordre du jour:
1. Election du Conseil d'Etat.
2. Renouvellement du Comité.
Chaque groupement communal a droit à un

délégué sur 30 citoyens se rattachant au parti libéral-radical.

LE SOCIALISME EN VALAIS

Les socialistes se sont mis particulièrement nombreux sur les rangs pour les prochaines élections au Grand Conseil. Ils ont déposé des listes dans les districts de Brigue, Sierre, Sion, Martigny, St-Maurice et Monthey. Aux élections de 1921, les socialistes n'avaient atteint le quotient qu'à Brigue, où M. Charles Dellberg fut élu. Ils avaient alors réuni au total 933 électeurs pour l'ensemble du canton, soit:

District de Brigue, 280; Lœche 166; Sierre 103; Sion 79; Martigny 190; Monthey 111.



DÉCÈS

Nous apprenons avec chagrin la mort survenue aujourd'hui, des suites d'une opération dangereuse, de Madame Pierre Pfefferlé, née Gagliardi, ravie à l'affection de sa jeune famille à l'âge de 32 ans. Nous présentons à son époux et à ses enfants désolés nos sentiments de vive condoléance.

UNE BONNE NOUVELLE

Le public séduisois apprendra avec plaisir que M. José Porta, violoniste, ler prix des conservatoires de Bruxelles et de Paris, professeur de virtuosité au Conservatoire de Lausanne, répondant à l'invitation de quelques musiciens, donnera un concert à Sion, le dimanche de Quasimodo, soit le 19 avril. Nous pouvons d'ores et déjà dire qu'il sera accompagné par Mme Troyon-Blesi, professeur au Conservatoire.

Les organisateurs recommandent et prient les dirigeants des sociétés séduisoises de ne rien organiser si possible pour cette date là, afin que chacun puisse aller entendre ces admirables musiciens.

CONCERT DE L'HARMONIE

Samedi soir, à la Salle du Casino de Sion, l'Harmonie municipale a donné, sous la direction de M. Hillaert, un grand concert qui fut peut-être le meilleur de la saison.

Le programme était brillant: « Marche des Amoureux », « Prélude de l'Arlésienne », « La Voix des Cloches », « Chanson des Nids », où MM. Douce et Vuadens se révélèrent solistes émérites; ils furent bissés. « Samson et Dalila » clôtura la partie musicale, au milieu des applaudissements nourris de la salle. Un bal avec l'excellent orchestre « Select » de Genève, et avec buffet, termina gaiement cette joyeuse soirée dont l'organisation fut parfaite.

DANS LES AIRS

Samedi matin, les Séduisois pouvaient voir planer au-dessus de leur cité deux avions dont l'un évoluait vers le Haut-Valais et l'autre vers le Val d'Hérens, puis tous deux se dirigèrent sur Lausanne, probablement vers la Blécherette, leur port d'attache.

CINÉMA POPULAIRE

On nous communique que, par suite de circonstances indépendantes de sa volonté et dont elle n'est nullement responsable, la direction du Cinéma n'a pu donner dimanche soir la représentation qui était annoncée, la salle ayant été retenue par les délégués du parti conservateur.

Cette représentation aura lieu, par contre, ce soir, lundi, à l'heure habituelle.

DANS LES SOCIÉTÉS

Société de la Cible. — Cette société est convoquée en assemblée générale, ce soir, lundi, à 20 h. 1/2 au Grand Hôtel. Ordre du jour statutaire.

Circle de culture physique pour Dames. — Mardi-Gras, 24 février, pas d'exercices. Renvoyés à mardi 3 mars, au local habituel.



GYMNASTIQUE

Cours de moniteurs

On nous écrit de Sierre: Dimanche, 22 courant, a été donné à la halle de gymnastique de Sierre, un cours de lutte libre et suisse, organisé par l'Association cantonale valaisanne des lutteurs, et sous la compétence direction de l'ami Ferdi Grand, de Sierre. Ce cours, suivi par une douzaine de lutteurs de Brigue à Monthey, a été très intéressant et profitera certainement à nos gymnastes qui participeront à la fête romande de lutte qui aura lieu le 24 mai prochain à Sion.

Il est regrettable que cette Association tout récemment fondée ne possède point encore de fonds nécessaires pour indemniser les participants au moins de leurs frais de voyage, ce qui renforcerait assurément leur nombre. Mais espoir, l'avenir y pourvoira. Un chaleureux merci à notre directeur de cours pour tout le dévouement et la peine qu'il se donne dans cette branche d'instruction.

Un participant.

**

Voici quelques chiffres glanés dans l'Etat de la Société fédérale de gymnastique:

La Société fédérale de gymnastique comptait, au 31 décembre 1924, 1397 sections, dont 15 sections d'honneur fixées à l'étranger. Ces 1397 sections groupent 129,640 membres. 104,694 versent une cotisation. Le nombre des membres-travailleurs s'élève à 39,474. Il y a 264 sections de dames réunissant 14,157 membres et 92 sections d'hommes avec 3090 membres.

Le Valais figure avec 19 sections et un effectif de 879 membres payants, dont 328 membres-travailleurs.

Ce tableau donne une idée de la force de la Société fédérale de gymnastique et partant du rôle prépondérant qu'elle joue dans le domaine de l'éducation physique.

P. M.

La lutte contre le cancer

Appel à la population

Le cancer est une maladie plus mortelle encore que la tuberculose. Il fait, chaque année, dans le monde entier plus de 500,000 victimes et la Suisse vient en tête de ligne. La tuberculose est en diminution parce que depuis de longues années on lutte efficacement contre elle; mais si la mortalité par le cancer ne fait qu'augmenter c'est que les efforts organisés et vigoureux destinés à le combattre sont de date relativement récente.

C'est pour les réaliser qu'ont été créés des Centres anti-cancéreux en France, Belgique, Hollande, Allemagne, Autriche, Italie, Espagne, Japon et les deux Amériques. Ce sont des institutions dont le but est de coordonner tous les efforts en vue de lutter contre le cancer. Sans doute que dans notre pays la Ligue nationale suisse contre le Cancer organise chaque année des conférences et depuis quelque temps des expositions destinées à renseigner le public sur le danger de cette maladie; sans doute que les chirurgiens mettent, depuis longtemps, au service des malades cancéreux les ressources de leur science et de leur art et que l'on cherche également à guérir par les Rayons X et le Radium. Mais tous ces efforts n'avaient pas encore été véritablement ordonnés: il est vrai qu'à Zurich, on vient de créer une « Radium Stiftung » dans le but de traiter et d'étudier le cancer. En Suisse romande une institution semblable s'imposait. En effet, un Comité d'initiative composé de MM. Roux, Michaud, de Meyenburg, Rosselet et de Coulon, s'est constitué à Lausanne afin d'examiner la possibilité de créer un Centre de recherches scientifiques et thérapeutiques. Un Comité de patronage

composé d'un certain nombre de personnalités (médecin, magistrats, hommes de science et journalistes) ressortissants des cantons de Fribourg, Neuchâtel, Valais et Vaud, a le 18 décembre 1924 discuté et adopté statuts et règlements, et définitivement créé à Lausanne sous le nom de « Centre anti-cancéreux romand » un foyer de lutte anticancéreuse. Cette œuvre est entre les mains d'un Comité de direction composé de MM. Roux, Michaud, Delay, Clément, Jacques de Montmolin, Turini et Exchaquet.

Le directeur du C. A. C. R. est le Professeur de Meyenburg qui dirige en même temps son Service d'Anatomie pathologique dont le but est d'établir, à l'aide du microscope, le diagnostic sûr de la maladie. Le C. A. C. R. comprend encore un Service de recherches expérimentales (André de Coulon) où sera étudié le problème de l'origine du Cancer de même que celui de son héritité et de sa contagion; des statistiques devant nous renseigner sur sa répartition seront aussi élaborées. Puis, enfin, un Service de Radiologie (Rosselet) où les malades seront traités par le Radium et les Rayons X. Il est évident que ce service restera en collaborations étroites avec MM. les chefs de services cliniques de l'Hôpital Cantonal de Lausanne, comme avec les médecins traitants.

Cette œuvre essentiellement humanitaire doit compter sur le bienveillant appui de la population toute entière et nous ne doutons pas que sa sympathie lui soit acquise. Grâce à la générosité de M. Marcel Aubert, le noyau de ce Centre remonte en réalité en 1920.

Mais il est nécessaire qu'il soit entretenu par de nouvelles ressources, surtout pour acheter du Radium et pour lesquelles nous nous adressons avec confiance à la libéralité du public. Car il n'est personne qui n'ait été douloureusement impressionné par cette maladie. Afin de permettre à tous ceux qu'intéresse cette cause non seulement scientifique, mais humanitaire, de contribuer à son organisation et à son développement, il a été créé une Société des Amis du C. A. C. R. Moyennant une cotisation annuelle minima de Frs. 10.— il est possible d'en faire partie. Tous les dons, même les plus minimes, et les legs seront reçus avec reconnaissance et pourront être versés à la Société de Banques Suisses ou à son compte de chèque postal N. II 3 (compte du C. A. C. R.) ainsi qu'au Bureau de la Gazette de Lausanne, de la Revue et de la Feuille d'Avis. Pour faire partie de la Société des Amis du C. A. C. R. il suffit d'envoyer son adhésion au directeur du C. A. C. R., Hôpital cantonal, Lausanne.

ÉTRANGER

UN DRAMATIQUE NAUFRAGE

On mande de Larache (France): Le vapeur « San Nicolas » qui allait de Mazagan à Tanger, avec un chargement de céréales, surpris en haute mer par la tempête avait forcé de vitesse pour tenter de gagner Larache, malgré une importante voie d'eau. Arrivée vers 9 h. 20 du soir, jeudi, en vue du port de Larache, il ne put pénétrer dans la rade, tant la mer était mauvaise. Une foule énorme accourue, assista impuissante au naufrage du navire qui s'est englouti avec les 15 hommes d'équipage.

A LA FOIRE DE MILAN

Une aile d'un pavillon de la foire de Milan s'est écroulée pendant des travaux de réparations. Douze ouvriers furent blessés, dont plusieurs grièvement.

LA PESTE EN RUSSIE

Selon le rapport de la commission de santé, 25,000 personnes sont mortes de la peste en Russie. La peste semble diminuer dans certaines parties, mais elle gagne d'autres régions où jusqu'à présent elle n'avait pas été constatée.

A PROPOS DU LUSITANIA

L'arbitrage de la commission mixte germano-américaine des revendications a décidé que l'Allemagne est tenue de fournir une compensation pour les dommages subis par les descendants et les personnes dépendant de sujets britanniques ayant péri dans le torpillage du « Lusitania » pour autant que ces descendants ou personnes sont devenus citoyens américains.

UN PROCÈS MONSTRE A ANVERS

Devant les assises de la province d'Anvers en présence d'une foule considérable, a commencé le procès fameux des sinistres bandits de la Campine. Ils ont à répondre de 207 crimes. Ce sont des assassins, des attaques nocturnes, vols à main armée, cambriolages, viols, etc., 21 accusés aux mines patibulaires comparaient à l'audience. Ils devraient être 22, mais l'un d'eux a été interné hier dans un asile d'aliénés. L'acte d'accusation est un volume de 150 pages. On prévoit que les débats ne dureront pas moins de deux mois.

TCHITCHERINE MENACÉ D'EXPULSION

Comme Tchitcherine, l'ambassadeur des Soviets à Paris, avait promis de faire cesser la propagande soviétique en France et dans ses colonies, Zinovief l'aurait menacé d'exil, s'il recommençait et aurait déclaré qu'il avait consenti qu'il n'exercât son activité qu'à l'égard du Japon, et ceci en vue de la conclusion d'une alliance. Tchitcherine aurait répondu que l'exil lui importait peu et qu'il était maintenant las de l'éternelle lutte et des intrigues politiques des Soviets.

DÉMISSION DU CABINET PRUSSIE

A la votation sur la motion de confiance des partis du gouvernement, à la Diète prussienne, 439 bulletins ont été déposés. 218 députés ont voté oui et 221 ont voté non. La motion de confiance a ainsi été repoussée.

Le premier ministre Marx a alors annoncé la démission collective du cabinet.

LA ROUMANIE EST DÉCIDÉE A FAIRE VALOIR SES DROITS

Le gouvernement roumain dément l'information d'après laquelle il aurait ordonné l'expulsion en masse des ressortissants allemands et entrepris la confiscation des biens appartenant aux Allemands qui se trouvent en Roumanie. Voyant que tous les moyens de conciliation sont épuisés, le gouvernement est fermement décidé, si l'Allemagne continue à ne pas vouloir respecter ses obligations, à faire valoir ses droits.



Monsieur Pierre Pfefferlé et ses enfants Marguerite, Pierre et Gabrielle, ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Elvire Pfefferlé-Gagliardi

décédée après une courte et pénible maladie, à l'âge de 32 ans, munie des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 25 février 1925, à 10 heures.

P. P. E.

AVIS

* Les demandes de renseignements adressées au bureau du journal doivent être accompagnées de la finance de 30 cts.

CHANGE A VUE

(Cours moyen)

23 février 1925

	demande	offre
Paris	26,80	27,20
Milan	21,15	21,50
Londres	24,60	24,85
New-York	5,18	5,24
Vienne (le million)	73.—	74.—
Bruxelles	26.—	26,40

De toute son âme

par René BAZIN

L'étoffe s'enroulait autour de quatre grandes glaces, en haut desquelles, légèrement et remuées par le vent des robes en mouvement, des lianes de serre chaude qui sortaient de jardinières invisibles, cachées dans les draperies des angles. Toutes les femmes entraient là avec plaisir. L'atmosphère de boudoir qu'on y respirait, le velouté des tissus, l'éclat amorti des glaces, qui renvoyaient les images encadrées de nuances neutres, quelques modèles particulièrement chers semés dans les coins et multipliés par la combinaison des reflets, séduisaient les clientes les plus sages et déroutaient les plus égoïstes. Madame Clémence le savait. On choisissait ce qu'elle voulait, sur le conseil muet du petit salon de peluche.

Henriette Madiot suivit le corridor, passa devant les modèles, devant le salon d'essayage, et, tout au fond, à droite, ouvrit la porte du travail.

— Ah! c'est vous, mademoiselle Henriette? dit la première avec humeur. Vous avez mis le temps! Voilà plus de dix minutes que nous avons fini de souper.

— Vous croyez, mademoiselle? répondit tranquillement la jeune fille.

— J'en suis sûre, mademoiselle.

Louisa, la petite apprentie roussie, aux

joues bouffies, interrompit:

— Même que le jambon était d'un salé!

Les jeunes filles qui composaient l'atelier se mirent à rire, contentes d'en avoir l'occasion, parce que cela délassait. Il y eut, chez les plus jeunes, un rire de la voix, des yeux, des lèvres, de tout le visage épanoui, mais surtout, chez les grandes, un sourire silencieux, les yeux baissés, un sourire d'aimées que les plaisanteries des gamines amusent un moment; puis, quelques regards se levèrent tandis que la main tirait encore l'aiguille, vers Henriette Madiot. Celle-ci, habituée aux observations de la première, approchait son tabouret du coin de la table, près de la porte. Elle releva sa robe, s'assit et dit, prenant une forme de paille à moitié garnie, sur laquelle se dressaient trois coques de ruban crème:

— Il fait si doux dehors qu'on en revient de bonne humeur.

Mademoiselle Augustine n'eut pas l'air d'entendre, et déroula le paquet apporté de chez Mourioux. L'apprentie tourna la tête vers le haut de la fenêtre, qui n'était pas garni, comme le bas, de vitres cannelées, et par où l'on voyait une pointe d'arbre balancée dans le ciel. Elle eut l'air de trouver ce carré bleu beau comme le paradis, et elle soupira. Toutes les têtes se penchèrent au-dessus des tables, et l'on n'entendit plus que le bruit des ciseaux coupant les fils, le glissement des formes sur les ongles des femmes, le gémissement d'un vieux tabouret dont les barreaux se plaignaient, ou des mots à demi-voix: « Passez-moi le laiton, mademoiselle Irma. — Savez-vous où est mon tulle crème, mademoiselle Lucie? — Ce que je serai content de sortir ce soir! J'ai les yeux qui me

piquent ». Il y avait de temps à autre, un bâillement étouffé. Les gestes des mains étaient plus nerveux que le matin. Parfois une des employées étendait les doigts à plat sur la lustrine verte, les contemplant, et, sans mot dire, les repliait sur l'aiguille.

Les douze jeunes filles, que madame Clémence occupait pendant la saison, travaillaient le long de deux tables parallèles, qui allaient de la porte jusqu'à la fenêtre, ne laissant qu'un étroit passage au milieu, et deux autres le long des murs couverts d'un papier gris à fleurs bleues.

Un poêle, près de la fenêtre, à gauche; un grand placard brun où l'on enfermait les vêtements, de l'autre côté, des tabourets de paille à barreaux solides, formaient tout le mobilier permanent. Le reste sortait le matin des tiroirs, et y rentrait le soir; c'étaient les menus fournitures et les instruments du métier: des bobines de fil blanc, de fil noir ou de laiton, des écheveaux de soie, de petits champignons pour poser le chapeau, des ciseaux, des boîtes de fleurs artificielles, des coupes de rubans, des plumes que délivrait la « manutentionnaire » de la salle voisine. Les jeunes filles étaient assises du même côté de chaque table, l'apprentie près de la garnisseuse, et il n'y avait que mademoiselle Augustine qui eût, outre l'apprentie, une « petite main » sous ses ordres. L'apprentie n'était attachée à aucune ouvrière, en particulier, et son apprentissage consistait, réellement à faire les courses de la maison.

Le soir avait fait monter l'ombre, peu à peu, jusqu'aux dernières roses du haut. Les douze femmes travaillaient, appliquées, mais on devinait à leur physionomie l'effort trop prolongé qui tue l'idée et rend la main inha-

bile. Leurs yeux étaient cernés, et souvent l'une d'elles passait la main sur ses paupières pour écarter le sommeil. Dans l'atmosphère lourde, tout un jour respirée, qu'échauffaient encore les lampes que venait d'allumer l'apprentie, les poitrines jeunes se soulevaient plus vite, cherchant la vie là où elle se raréfiait de plus en plus. Mademoiselle Irma toussait d'une petite toux sèche. Au bout des tables, l'une en face de l'autre, mademoiselle Augustine et Henriette Madiot garnissaient chacune un chapeau. La première plaçait et déplaçait un piquet de pavots rouges sur une forme à bords relevés, et ne parvenait pas à le poser élégamment. Elle était nerveuse. Sur sa maigre figure d'ouvrière déjà fanée, les lèvres s'écartaient, d'un mouvement rapide et douloureux. Henriette Madiot, les bras un peu écartés, les doigts rapprochés, semblait en équilibre sur les coques d'un large ruban crème, et souriait, au fond de ses yeux pâles, en voyant que, du premier coup, ce soir, elle réussissait à donner à son œuvre ce tour qui est le souci, la joie et le gagne-pain de toutes ces filles de la mode, ce rien d'art où entrent leur jeunesse, leur imagination de femmes, le rêve que leurs vingt ans feraient volontiers pour elles-mêmes, et qu'elles cédaient aux riches, indéfiniment, tant que leur tête peut inventer et leur main suivre une pensée.

Dehors, les étoiles hésitantes, combattues par un reste de jour, ne luisaient pas encore, mais elles emplissaient les profondeurs du ciel, comme une poudre impalpable dont aucun grain n'est visible. L'heure se levait où la rosée abreuve et redresse l'herbe; où les chevaux, dans les prés, s'endorment sur trois pieds à l'abri des saules nains; en ouvrant la fenêtre, on aurait pu entendre le cri peureux

d'un oiseau de marais, gagnant son gîte: les femmes cousaient, taillaient, modelaient les étoffes.

— Huit heures et demie! murmura mademoiselle Lucie, une grosse blonde qui avait toujours ses manches retroussées et sur la peau tendue de ses poignets des gouttelettes de sueur qui l'empêchaient de prétendre à l'emploi de garnisseuse. Dans une demi-heure, mademoiselles, nous serons libres, et c'est demain dimanche!

Elle fit un geste du bras, comme pour lancer un bonnet par-dessus les moulins. Quelques-unes sourirent. La plupart, enfiévrées, ne virent pas, et n'entendirent pas. Il fallait finir certaines commandes pressées. La préoccupation les rendait sérieuses et aussi la pensée, toujours présente aux jours de paye, de la maison où le gain de la semaine était attendu et souvent dépensé par avance. Sous les cheveux bruns ou blonds, que le feu des lampes éclairait ardemment, la même vision passait: la mère vieillie qu'elles avaient presque toutes à leur charge, les frères, les sœurs, les dettes d'héritage qu'elles achevaient de payer. Même celles qui vivaient avec un amant aidaient presque toutes quelque proche parent, et se rencontraient avec les meilleures et les plus pures dans ce sentiment de solidarité généreuse qui donnait une dernière force aux doigts engourdis, à l'esprit tendu vers ce nœud de ruban qu'il fallait coudre ou poser.

Les nuques blanches, douces dans leur collier d'ombre et de lumière, ne se relevaient plus.

Le timbre de la porte d'entrée sonna un coup. Et, un moment après, la caissière parut.

Par une indiscretion!

Nous apprenons qu'il sera lancé très prochainement un nouveau

Savon en Écailles (paillettes)

marque Sträuli

garanti 94/95% de savon pur

Les 100 gr. coûteront la moitié moins que ce que vous payez actuellement le produit similaire. Le demander dans toutes les bonnes épicerias et drogueries ou chez le représentant général:

Louis Légeret, Lausanne

FAIRE-PART

mariage, deuil, etc.,

sont livrés par retour du courrier par

l'Imprimerie Gessler, Sion

Prix modérés

TÉLÉPHONE N° 46

ABONNEZ-VOUS AU

„Journal et Feuille d'Avis du Valais“

LE CLIENT N'AIME PAS QU'ON LE TROMPE

Il veut qu'on lui dise la vérité. Il ne paie pas la marchandise avec des pièces fausses.

Pourquoi le tromper?

La publicité a contribué parfois à faire vendre un article ne valant rien. Mais achète-t-on encore cet article?

Seules ont survécu à la publicité les marques couvrant une bonne marchandise.

Publicité n'est pas synonyme de réputation.

Une annonce loyale, véridique, bien préparée, inspire confiance et décide à l'achat.

N'oubliez pas que le portefeuille de la plupart de vos clients contient plus de bons sens que d'écus.

PUBLICATIONS
Des An. Suisse de Publicité



AGRICULTEURS, SYNDICATS, utilisez

LES ENGRAIS DE MARTIGNY

Non seulement vous aurez des produits de la plus haute valeur à des prix au moins aussi avantageux que ceux des engrais importés mais vous favoriserez l'Industrie Nationale.

Superphosphates

Engrais universels au sulfate d'urée

Phosphazotes

Représentants pour le Valais: MM. Torrione Frères & Cie., Martigny-Bourg.

Les Mystères de la Nature

Guide pratique agricole

Ce guide a été écrit spécialement pour l'agriculteur valaisan.

C'est le résumé de 15 ans d'études et d'expériences.

Chacun voudra posséder cet ouvrage conçu dans le but de généraliser les connaissances agricoles.

En vente à l'imprimerie Gessler et bureau de l'Hôtel du Cerf, à Sion

Garage Viscardi, Be

Téléphone 113

Téléphone 1

Agence des automobiles Peugeot

la plus ancienne firme française

Autos Ansaldo et Chevrolet

Atelier mécanique pour réparations et révisions — Stock de pneu Charge d'accumulateurs — Livraison rapide — Prix défiant toute concurrence. — Achat, Vente, Echange de voitures de toutes marques

L'AUTOMOBILE

Comment on l'achète et comment on l'entretient

(Suite)

Nous avons vu que les motifs qui poussent les personnes à acheter une automobile peuvent être en règle générale: commerciaux, sportifs, ou touristiques. Beaucoup, on peut même dire la plupart, en achetant une automobile, réunissent deux de ces motifs. Mais si on veut réunir le but commercial et touristique, si on veut faire du sport avec une voiture qui n'a absolument pas été construite à cet effet, ce n'est pas seulement une grande imprudence mais aussi une grande insouciance. Pour cela je ne méprise pas ce que j'appelle le vrai sport, c'est-à-dire les courses dans un autodrome, où nous voyons ces bijoux de la mécanique moderne, se disputer le prix, récompense du progrès et de la solidité. J'estime ces courses nécessaires au développement de l'automobile. Je ne méprise pas non plus les courses de régularité à grand kilométrage, dans le genre des « 6 jours suisses ». C'est dans des courses, pareilles, avec un règlement sévère où on ne considère pas la vitesse, mais la régularité de la marche, qualité essentielle pour décerner des prix. C'est dans ces courses que la meilleure voiture triomphe, mais pas autant par la vaillance du conducteur que par la sûreté du mécanisme. Les courses que je considère inutiles sont cette pléiade de courses hebdomadaires, qui pendant la belle saison remplissent les journaux de chroniques sportives. J'entends par là toutes ces petites compétitions locales, c'est-à-dire l'escalade d'un col, d'une montagne, etc., etc., qui n'ont aucune autre utilité que de satisfaire le snobisme d'une certaine catégorie de personnes,

ou qui ont un but de réclame pour une certaine contrée.

Qu'on ne vienne pas certifier l'utilité de ces courses vis-à-vis du progrès. C'est ridicule d'affirmer que quand un moteur qui n'est pas construit à cet effet, est capable pendant quelques petites fractions d'heure, de franchir une certaine cote en donnant un quart de plus de sa force, soit un progrès. Moi j'appelle cela un brigandage, qui au lieu de rendre fière une personne qui vraiment comprend sa machine, et j'ose dire qui l'aime et qui la soigne comme la prunelle de ses yeux, devrait l'humilier, la même chose que si on demandait à un enfant un travail supérieur à ses forces, même pour une minute. Je répète, je respecte les courses classiques de vitesse dans les autodromes, ou ces merveilles de l'industrie moderne démontrent les progrès accomplis. Je respecte les courses de résistance et de régularité où les bonnes qualités d'une voiture sont démontrées dans toute leur clarté. Mais faire croire que les courses de vitesse sur petites distances sont nécessaires au progrès de l'automobilisme, cela n'est pas vrai.

On a vu cent fois risquer, pour la gloire, la vie d'un homme. On a admiré la témérité insensée d'un homme qui risque sa vie en menaçant celle des autres, et on le porte en triomphe tout comme s'il s'agissait d'un héros. Je n'appelle pas cela faire de l'automobilisme pratique; c'est comme se rendre complice d'un suicide ou d'un crime.

Ce qui est tant demandé par les automobilistes, c'est une voiture qui puisse donner une vitesse supérieure à 50 km. à l'heure, et cela est, à mon avis, une exagération. Les nombreux accidents qui surviennent du fait que les conducteurs ont voulu faire du 70

à l'heure devraient les engager à faire un peu plus attention et être à chaque instant maîtres de leur machine. Pour qui veut faire vite le chemin de fer est à sa disposition, plus sûr et plus rapide qu'une automobile. Si j'admets un sport d'automobile dans le sens touristique, cela doit être un véritable amusement, à moins que dans la tête de certains chauffeurs germât l'idée grotesque d'un sport mortel. Il se peut que sur ce sujet je n'aie pas les mêmes opinions que tout le monde, mais ce qui me soutient dans cette idée, c'est de voir qu'il ne se passe pas un jour sans qu'on lise dans les journaux des accidents d'automobiles, accidents graves la plupart du temps. Ceux-ci sont dus presque exclusivement à des excès de vitesse.

Même si on ne voulait pas trop s'alarmer, cela n'empêcherait pas de constater que la liste des victimes d'accidents d'automobiles augmente avec une désolante rapidité, et finit par rendre réfractaire ceux qui s'intéressent à ce système de locomotion qui n'a pas besoin de martyrs pour atteindre sa grandeur. Quoique plusieurs chauffeurs se croient infaillibles par leur expérience, il ne faut pas trop se fier à ceux-ci, qui, ne se basant pas sur la machine, se permettent toutes sortes d'exagérations. Ils poussent une voiture à une vitesse frénétique avant d'être convaincus qu'ils soient capables de faire la manœuvre inverse, c'est-à-dire de s'arrêter rapidement. Il faut réfléchir à tous les empêchements qui peuvent survenir sur la route et seulement alors, quand on se sent en possession d'un équilibre moral, on peut se permettre, en cas de nécessité, une certaine vitesse. Légèrement supérieure à la normale.

Automobilistes, modérez donc l'allure et

laissez au chemin de fer les fortes vitesses; pensez à faire de l'automobilisme un divertissement utile dans le sens le plus exact du mot.

(à suivre)
C. Mazzetti.

SOIGNONS NOS ANIMAUX

Les vers chez les volailles

Les oiseaux des basses-cours sont fréquemment décimés par la présence, dans leur intestin, de parasites qui déterminent de graves troubles de santé quand ils existent en nombre considérable.

Les vers que l'on rencontre sont de deux sortes. Les uns sont plats; très longs, formés de petits anneaux accolés bout à bout, c'est le ténia de l'intestin; les autres sont de petits vers ronds effilés aux deux extrémités. On les appelle hétérakis et trichosomes quand ils siègent dans l'intestin, spiroptères quand ils se trouvent dans le gésier.

Les ténias existent parfois en grande quantité dans l'intestin des faisans, des poules, des oies, des dindons, des canards, etc.

Les animaux qui en sont atteints mangent d'abord beaucoup au début, puis ils perdent l'appétit, maigrissent, sont épuisés par une diarrhée glaireuse qui apparaît par intermittence; ils deviennent pitoyables et leurs plumes sont ternes et puis sales. Les premiers oiseaux qui en sont atteints ont des mouvements de tête anormaux, des crises d'épilepsie et ils succombent sans qu'on ait pu découvrir la cause de leur mort si l'on n'a pas pris soin d'examiner les matières évacuées où se trouvent des anneaux blanchâtres, aplatis mobiles pendant les quelques minutes qui suivent leur expulsion et qui sont des fragments

de ténias. Si l'on n'a pas fait cette observation l'autopsie permet d'établir la nature de la maladie; on trouve l'intestin rempli de vers.

On peut alors être sûr que tous les tres sujets de la basse-cour sont contaminés par les œufs des vers qui ont été évacués tous côtés avec les excréments et qui souillent la nourriture que les volailles ramassent sur le sol.

Le traitement consiste à donner aux volailles infestées par le ténia un gramme de poudre aux vers, (semen-contra) par jour, pendant deux semaines; on mélange cette poudre à la pâtée. On peut également donner aux volailles, toujours mélangée à la nourriture, une cuillerée à café de poudre de grenadier pendant cinquante jours; ou encore une gousse de sommairement haché pour deux ou trois jours.

Les vers ronds sont plus fréquents chez les pigeons que chez les poules. Ils peuvent enlever des quantités énormes. Quand ils sont atteints, ils deviennent indolents, maigrissent et meurent dans des convulsions. On peut les débarrasser de ces hôtes indésirables en leur distribuant des biscuits à la santon ou de la noix d'arec (un gramme par tête) qu'on leur fait prendre en pilules préparées avec de la mie de pain et du beurre.

On complète le traitement des volailles atteintes de maladies vermineuses en leur donnant pour boisson de l'eau filtrée additionnée de sulfate de cuivre (deux gr. par litre). La désinfection des poulaillers, des cours et tous les endroits fréquentés par les volailles s'impose. On la réalise par des arrosages avec une solution de sulfate de fer à quarante pour cent ou de sulfate de cuivre à vingt pour cent.

— Mademoiselle Augustine, c'est une ouvrière qui se présente?

— A cette heure-ci!

— Elle demande s'il y a du travail.

— La patronne est à dîner; on ne la dérange pas. D'ailleurs, il n'y a pas de travail, vous le savez bien; nous allons entrer en morte-saison.

Puis, se ravissant, comme la caissière fermait la porte:

— Enfin, allez donc voir, mademoiselle Henriette. Je ne peux pas me déranger. Vos fleurs de chez Mourieux ne se tiennent pas. Ça n'a aucun chic.

Henriette se leva, et alla jusqu'à l'extrémité du couloir, près de l'entrée, où se trouvait une jeune fille dont on ne voyait ni la taille, ni la jupe, enveloppées dans un manteau long, d'étoffe noire, mieux fait pour l'hiver que pour l'été. Instinctivement, elle considéra d'abord les bottines, — le grand signe, — et vit qu'elles étaient misérables, écrasées par la marche, blanchies au bout par l'usage; puis elle regarda le visage que l'ombre projetée par le bord du chapeau coupait en deux, un visage plein, très pâle, dur de traits, avec des yeux noirs, enfoncés et brillants. Ce qui frappait le plus, chez cette inconnue toute jeune, c'était l'expression tragique et presque farouche. Elle avait dû subir bien des refus, la pauvre fille, avant de venir là. On devinait, à cette physionomie qui ne se faisait pas aimable et qui ne suppliait point, que le cœur était sombre comme la mort, et que, pour cette passante de la rue, sauvage et presque hautaine, qui demandait du travail, il y avait derrière la réponse un problème terrible, indifférent aux autres et bien gardé par elle. Elle tenait d'une main la por-

te de l'escalier, prête à descendre.

Les deux jeunes filles se considérèrent ainsi un moment l'une l'autre. La physionomie de la blonde Henriette Madiot devint compatissante:

— Vous voulez parler à madame Clémence, mademoiselle? Elle ne peut pas vous recevoir à présent.

— Il n'y a pas de travail, n'est-ce pas? fit l'ouvrière d'une voix sourde.

— Je ne crois pas... La saison finit, voyez-vous...

De ce même ton éteint et sans charme, l'ouvrière dit:

— C'est bien.

Elle se détourna aussitôt, et se remit à descendre vite, vite. Elle avait hâte: évidemment ce n'était qu'à force d'énergie qu'elle se raidissait ainsi contre la malchance. Le bruit de ses pas sur le tapis, puis sur le chêne des marches diminuait. On ne la voyait plus. Henriette Madiot était demeurée debout, à la même place. Elle songeait que c'était le malheur qui était venu frapper là, et qui s'en allait; elle voyait encore l'expression dure de ce regard; elle entendait ce son de voix où il semblait qu'il n'y eût pas d'âme, parce que l'âme était trop triste pour se montrer. Un mouvement de pitié la saisit, l'entraîna, la fit courir jusqu'au bas de l'escalier. Elle hurta presque dans le couloir, près de la rue, l'inconnue qui sortait. Celle-ci tourna la tête, par-dessus l'épaule, et continua.

— Mademoiselle?

L'ouvrière s'arrêta, reconnut Henriette, et fit un pas, timidement, pour revenir sur la grande pierre blanche, usée au milieu, qui formait le seuil de la maison, et elle attendit, immobile, ses yeux noirs fixés sur Hen-

riette qui baissait les siens, ne sachant que dire, ni quelle forme donner à cette pitié qui l'étreignait.

— Ecoutez... c'est vrai que la saison finit, et qu'il n'y a pas de travail... Mais peut-être, en parlant à madame Clémence... Vous avez l'air si malheureux!

L'autre se redressa, et dit d'un ton offensé:

— Mais non. Je ne suis pas malheureuse. Je demande du travail, voilà tout.

Henriette craignit de l'avoir blessée, et dit très doucement:

— Pardonnez-moi. Comment vous appelez-vous?

— Marie Schwarz.

— Vous savez travailler?

— Si je savais bien, j'aurais trouvé, vous comprenez.

— Pourriez-vous faire une apprentieuse?

— Je n'ai pas appris. Je viens de Paris. J'ai été mannequin chez un couturier, voyez...

Elle écartait son manteau, en parlant, et sa taille apparaissait entre les plis, fine et longue.

— Oh! alors, si vous ne savez rien...

Une tristesse subite avait assombri le visage d'Henriette. Plus d'espérance à donner, pas la plus petite chance d'aider cette malheureuse. La jeune fille la regarda comme on regarde ceux qu'on ne verra plus jamais, et qui vont s'enfoncer dans la nuit, et qu'on aurait voulu retenir, ombres étrangères qui avaient au front je ne sais quel signe fraternel. Elle ouvrit la bouche pour dire adieu, et tout à coup une idée lui vint, qui la fit rougir de joie: Vivement elle étendit le bras, et soulevait le grand chapeau de feutre:

— Avez-vous beaucoup de cheveux?

Une masse noire, désordonnée, enroulée,

mais opulente et lourde, descendit à moitié défilée sur l'épaule de Marie.

— Oh! oui, je vois, beaucoup, beaucoup! Avec un peu de frisure, vous pourriez vous placer comme essayeuse.

Marie Schwarz pâlit encore. Ses yeux s'adoucirent, s'allongèrent. Une larme et un peu de joie y montèrent ensemble. Elle avança la main, très peu:

— J'ai tant besoin! fit-elle.

Henriette prit la main, gantée d'un vieux gant noir tout éclaté au bout, et la serra affectueusement:

— Je me sauve. Je serai grondée. Je parlerai ce soir à madame Clémence. Venez me voir demain matin, rue de l'Ermitage, près de la cour des Hervés, à l'angle, en montant. Demandez mademoiselle Henriette. On me connaît bien! Tout le monde me connaît!

L'autre resta sur le seuil, suivant de son âme revivifiée Henriette Madiot, qui disparaissait dans l'ombre de l'escalier. Depuis trois jours qu'elle errait, c'était le premier mot de sympathie qu'on lui disait, le premier espoir qui s'offrait. Cela lui faisait tant de bien qu'elle écoutait, défiante, de peur qu'on ne revint lui annoncer: « Décidément, il n'y a pas de place pour vous. Tout est pris. La saison meurt. »

On ne revint pas.

Henriette regagnait l'atelier. Au moment où elle passait devant les appartements de madame Clémence, celle-ci, étonnée de ces allées et venues, ouvrit la porte, et demanda sévèrement:

— Qu'y a-t-il donc?

Puis, reconnaissant sa meilleure ouvrière, elle répéta, d'un tout autre accent:

— Qu'est-ce qu'il y a, mademoiselle Hen-

riette?

Madame Clémence avait une finesse naturelle qui lui tenait lieu d'éducation. Elle était toute grise, bien qu'elle eût à peine quarant ans, fraîche encore, et toujours vêtue sévèrement d'une robe de soie noire, avec un gilet mauve ou brun, suivant les saisons. Cette simplicité plaisait aux clientes autant que la richesse des salons, car tout était fait pour elles. Sa coiffure en éventail, bouffante et poudrée, qui lui donnait un air de marquise des gravures de modes, ne leur déplaisait pas non plus. Elle parlait peu, d'une voix juste. Mais la vraie cause de la fortune de madame Clémence, c'était l'intelligence qu'on lisait dans son regard, la sûreté un peu dédaignée de ses arrêts. Quand elle avait dit: « Voilà ci exactement le chapeau qui vous convient, madame la baronne, celui-ci, pas un autre, on sentait faiblir sa propre volonté et capituler ses préférences. Elle avait l'air d'un juge d'art, prononçant sur le mérite d'un portrait. Et elle était artiste, en effet, d'un genre secondaire, avec une science consommée de la flatteuse autoritaire. La femme avait de la bonté, sans assez de souvenir de sa condition présente, car elle était simple garnisseuse quand elle avait épousé son mari, voyageur de commerce assez riche, qu'on ne voyait jamais. Elle se montrait volontiers maternelle en paroles pour ses employées, et savait les nuances qui ont tant d'importance pour la direction de ces jeunes filles à moitié dames elles-mêmes, et pauvres, et nerveuses, dont l'impressionnabilité est extrême et chez qui le caprice est un don précieux. Elle eut donc un sourire pour Henriette, qui répondit, de son air réservé qu'elle avait tout de suite repris: